

L'Ordre hiérarchique

Autor(en): **Griolet**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 78

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chez lesquels on n'aura pas à redouter ces conséquences signalées, par exemple chez les jeunes bœufs, les vaches en gestation, les poulains, les chevaux.

Le tourteau de chanvre n'aurait pas, paraît-il, les mêmes inconvénients que les précédents. Mais, comme le chanvre est de moins en moins utilisé, il en résulte que le tourteau est de plus en plus rare. Il est bon, quand on le donne aux animaux, d'ajouter du sel, car sa saveur est plutôt fade et a besoin d'être relevée. De plus, le sel facilite la conservation. On a remarqué qu'il était susceptible de provoquer des dérangements d'intestin, des diarrhées.

Le tourteau d'œillette est mangé avec plaisir par tous les animaux, sauf par le cheval. Il a moins d'odeur que les autres; il ne communique pas de mauvais goût au lait, et pas davantage à la viande. Comme la graine n'a pas toujours la même couleur variant du blanc au gris, le tourteau n'a pas non plus de couleur très déterminée. Il convient pour l'engraissement: aussi bien pour celui du bétail ou des porcs que pour celui des volailles.

Les tourteaux importés sont ceux de coton, de sésame, d'arachide, de coprah, de palmiste.

Le tourteau de coton a été et est encore assez populaire. Il est généralement fabriqué avec des graines décortiquées. Son emploi raisonné et prudent donne de très bons résultats. Son abus pourrait être préjudiciable. Il faut aussi qu'il ne provienne pas de graines altérées.

Le tourteau de sésame, moins connu, est bon aussi.

Celui d'arachide également. En Angleterre, on le distribue surtout aux porcs. Il est bon de l'additionner de sel pour en atténuer un peu la fadeur. Il a la propriété d'être assez échauffant; il est donc prudent de le donner concurremment à un aliment jouissant de propriétés contraires, les plantes racines par exemple.

Le tourteau de coprah, qui n'est autre que celui de cocotier, est assez employé à présent. Son odeur et sa saveur ne sont pas désagréables et plaisent assez aux animaux. Il ne communique de mauvais goût ni au lait ni à la viande. On le donne en buvées ou en poudre mélangée à des racines.

* * *

Tout cultivateur devrait, aujourd'hui, connaître les noms de chacune des plantes qui entrent dans la composition du bon foin. Les instituteurs se souviendront que c'est à eux qu'appartient le rôle d'enseigner la botanique pratique aux enfants et de l'apprendre, au besoin, aux parents. Ceux-ci, en effet, tireront tout profit de cette connaissance... Car parmi ces graminées les unes sont excellentes pour les animaux; d'autres n'ont qu'une valeur médiocre; d'autres encore n'en ont pas du tout et sont même plutôt mauvaises.

Nous allons passer en revue ici les principales sortes de ces graminées avec les propriétés de chacune d'elles.

Voici les noms de ces espèces: paturin, vulpin, ray-grass, avoine, fétuque, houlques, dactyle, bromes.

Le *paturin* est, parmi les graminées des prairies naturelles, une des plus communes, des plus répandues. On en distingue de deux sortes: le paturin des prés et le paturin commun. Toutes deux sont excellentes et consommées avec plaisir par le bétail. Toutes deux poussent un peu partout. Mais on voit généralement le paturin au bord des chemins.

Le paturin fournissant assez peu dans la récolte devra entrer pour un quart environ dans les plantes semées, mais pas pour plus.

Le *vulpin* est, lui, moins abondant et a moins d'importance dans les prairies naturelles. Si on en sème beaucoup, il n'en reste guère. Il est facile à reconnaître à cause de son épi

qui affecte la forme d'un petit fuseau. Cette plante est plus élevée que le paturin; elle ne se plaît pas partout, mais plutôt dans les endroits frais, dans les terrains un peu humides. Comme valeur de fourrage elle occupe une bonne place parmi les graminées: les espèces vulpin, des prés surtout et vulpin à vessie. Mais il n'en est pas de même du vulpin des champs qu'on ne saurait recommander, qui, sans être une plante nuisible, ne peut pas non plus figurer parmi les plantes vraiment utiles et qui a la propriété de se multiplier très rapidement et dans tous les terrains.

Les *ray-grass* ont encore une grande importance. En majeure partie ils forment les gazons, les pelouses des jardiniers. Il y en a deux espèces: le ray-grass anglais ou vivace et le ray-grass d'Italie. Le premier est le meilleur, parce qu'il dure plus longtemps; le second est d'une durée moindre, souvent même il ne vit qu'un an. L'importance des ray-grass est surtout dans leur quantité; en qualité ils ne valent pas les paturins, mais produisant beaucoup, ils donnent un foin abondant et qui n'est pas mauvais.

Les *avoines*, graminées des prés, qu'il ne faut évidemment pas confondre avec l'avoine ordinaire, entrent aussi pour une bonne part, le quart ou le cinquième environ, dans les plantes des prairies.

L'avoine *fromental* est une des plus répandues. Elle a des tiges assez élevées qui demandent, si on ne veut pas les avoir dures, à être fauchées de bonne heure.

L'avoine à chapelet ne vaut pas cette dernière espèce. Elle envahit les champs, les épuit par ses racines voraces.

L'avoine des prés et l'avoine pubescente se rencontrent également, mais en moins grande quantité. Elles sont aussi, comme plantes, de dimensions plus réduites.

Une autre espèce plus petite encore est l'avoine jaunâtre, qui prospère surtout dans les sols plutôt secs et dans les terrains calcaires. Le foin qu'elle donne est bien coté.

Parmi les *fétuques* la fétuque des prés tient la première place. Sa taille est assez élevée, son produit abondant. De plus, le foin qu'elle fournit passe parmi les foins de bonne qualité. De préférence elle se plaît dans de bonnes terres plutôt fraîches.

La *fétuque roseau*, elle, préfère les prés marécageux. Elle est beaucoup plus forte que la précédente, mais elle est loin de la valoir. Sa dureté déplaît aux animaux qui la mangent rarement.

D'autres variétés de fétuques, plus petites et moins productives, mais donnant un foin passable, viennent dans des terrains plus secs.

Le dactyle dit *pelotonné* est commun, d'assez grande dimension, facile à distinguer par ses larges feuilles formant à leur base une sorte de gaine aplatie. Il pousse par touffes volumineuses et les épillets sont disposés en pelotes.

Il croit dans tous les terrains en général, et est consommé avec plaisir par les animaux. On le fera entrer pour un quart ou un cinquième dans les herbes des prairies. Il n'a qu'un inconvénient, c'est d'être un peu dur, mais dans ces proportions il ne l'est pas trop.

Les *houlques* ont deux variétés: la laineuse affectionnant les terrains calcaires, et ceux dont la base est la silice, la tourbe l'argile. L'épillet est violacé; la tige et les feuilles sont recouvertes comme d'un duvet soyeux. Le foin est d'assez bon rapport; malheureusement il devient poussiéreux en vieillissant.

La houlque molle ne vaut pas; ses touffes sont plus vertes; la feuille est un peu plus large.

Les *bromes* ont une grande importance aussi.

Le brome des prés, herbe rude au toucher

couverte de poils raides et durs, est mangé par les animaux. Le foin de cette graminée n'est pas mauvais, mais la fauchaison devra en être faite de bonne heure. Il pousse bien, un peu partout, spontanément dans beaucoup de terres calcaires qu'il affectionne d'ailleurs.

Le brome mou pousse un peu partout, mais est médiocre. Les autres ne valent rien du tout comme fourrage et ne sont même que de très secondaire qualité comme herbe.

Les *agrostis* sont de mauvaises graminées; les crêtelles, toutes petites, donnent un bon foin ainsi que la flouve odrante.

Il importe donc d'apprendre à connaître et à distinguer chacune de ces plantes. Juin est le mois de leur floraison; c'est celui où il sera le plus facile de tenter, avec l'aide de livres ou de renseignements, ces études pratiques.

Paul ROUGET.

L'ORDRE HIÉRARCHIQUE

I

Deuxième du trois, un jeun'troubade
Reçoit une lettre du pays
Ousqu'on lui dit qu'on père malade
Voudrait l'avoir auprès de lui.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

II

L'conscrit va voir l'cabot d'chambrée
Lui mont' la lettre de son parent;
L'cabot dit: « Permission d'emblée !...
« Faut aller trouver votre sergent. »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

III

Le pied-de-banc voit la demande
Et dit: « Oui, c'est un cas pressant !...
« Comm' le règlement le commande
« Chez le doubl' je vais à l'instant. »

Conscrit de la classe au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement

IV

Le sergent-major voit la lettre
Du conscrit qu'attend'n ses parents,
« Un congé d'huit jours peut se permettre,
Qu'il dit, allons voir l'adjudant... »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

V

A l'adjudant qu'était d'semaine
L' sergent-major dit: « C'est urgent,
« Ce pauvre garçon est dans la peine... »
L'adjudant court chez l' sous-lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

VI

L' sous-lieut'nant jug' que la chose
Mérite quelque empressement,
A l'exercice, pendant la pose,
Il soumet le cas au lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

VII

Le lieutenant dit: « J'veis en instruire
Le capitain'sans perdr' de temps,

Quoi qu'il soit un vieux dur-à-cuire
Il n'priv'ra pas l'pèr d' son enfant.

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

VIII

La permission au capitaine
Est soumise instantanément,
Il dit : « Pour ne pas que ça traîne,
« J'vais tout d' suit' chez l' commandant.

Conserit de la classe au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

IX

Le commandant dit ; « Cette affaire
« Doit être menée vivement ;
« Pour qu' ce soldat aille voir son père
« Chez l' colonel j' cours rondement. »

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

X

Le colonel pour les troupes
Est comm' un père pour ses enfants :
Sign' l' papier pour qu' le vieux malade
Part' pour le pays promptement.

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XI

La permission sitôt signée
Est emportée par le commandant
Son ordonnance d'un' chevauchée
Chez l' capitaine court rapidement.

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XII

Elle est transmis' par l' capitaine
Au lieutenant et au sous-lieutenant,
Puis au double, au sergent d' semaine,
Qui s' la repass'nt successivement.

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XIII

Enfin elle suit la filière
Et arriv' hiérarchiquement
A notre pauvre militaire
Qui pour l' pays part à l' instant.

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XIV

Il n' put pas embrasser son père
Car la chos' dura trop longtemps,
Mais il s' rendit au cimetière
Assister à l' enterrement !...

Conserit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

GRIOLET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 76
du *Pays du Dimanche* :

296. CHARADE.

Dé-boire (Déboire).

297. RÉBUS GRAPHIQUE.

VAL en TINE deux mille ans
Valentine de Milan.

298. ANAGRAMME.

Coupe. — Pouce.

299. LOGOGRIPHE.

Irène. Reine. Rien.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM.
Cécile Boucon au Noirmont ; Myosotis à Cour-
faivre ; René d'Anjou à Boécourt.

304. CHARADE.

A ma tête voyelle
Et note à mon talon,
Lecteur, mon tout n'est bon
Qu'autant qu'il est fidèle.

305. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit
mots suivants, et former ainsi huit autres mots :

OSA. POSA. ANE. ATRÉE.
RENÉF. TARE. LIÉE. ROUTE.

306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de
manière à former horizontalement et verticalement
les mêmes mots dont voici les désignations :

X X X X X X X X 1. — Ville maritime.
X X X X X X X X 2. — Synonyme de bourg.
X X X X X X X X 3. — Contraire de lourde.

307. MÉTAGRAMME.

Si vous changez huit fois ma tête,
Vous aurez huit sens différents :
Le produit d'un travail honnête ;
Le plus précieux des aliments :
Ce que je vous souhaite d'être
Du corps et surtout de l'esprit ;
Ce qui fait l'image apparaître.
Dans la glace ; un être maudit ;
Un autre être en miniature ;
Un usage de propriété ;
Un organe dont la structure
Forme des bras l'extrémité.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 11 juillet courant.

LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

Dain in gros velaïdge di Va, les amboourgst
atremnt dit le conseil communal, décidennen,
di faire ay faire in âdge de bené, in bé gros l'â-
dge. Comme ai y avait tchu le tchainpois des bé
gros tchènes, ai décidennen d'en aibaittre iun,
po faire l'âdge tot d'enne pièce. Ce feut le gros
Colas des Craques que feut tchaidrgié d'aibaittre
ci tchène, de le faire ai manny à vlaïdge, de le
creuyè ai peu de le piaici. Voici comme ai m'é
raicontay lai tchose, main i crais bin qu'ai l'a in
pò mentou, ci Colas :

« Nos allenne enne rote, me dié-té, po ai-
« baittre ci tchène ! Ay l'étais che gros che ché
« de nos, ne poiyint pe l'embraissé. Qué mou-
« bje ! Ay nos fayé pu d'enne houère po le fai-
« re ai tchoi. En tchoyant ai fesé in raimaidge
« des cinq cent diaïles, an l'oyon lebru dà Sain-
« neledgié, an crayay qu'étais lai fin di monde.
« Tiaïn qu'ai feut bé, ai s'âdgéçhay de le tchaid-
« gié tchu in tchyè po le manny à vlaïdge.
« Main von pare in tchyè prou foé ? Ai n'y en
« avait pe tchié nos, ai peu ai Delémont non

« pu. Ai me fayé pare tràs tcheväs, ai peu fure
« djainqu'ai Bäle tieuri enne grosse malbrou-
« que, po manny note avbre. Nos botainne dous
« djos po le tchaidrgie. Tiaïn ai feu tchu lai mal-
« brouque ; ç'a moi que feu désignay po brätay
« le derie di tchaye, poche qu'i éto le pu solide
« coyât de l'endroit. I dié en cé que mannint
« les tcheväs de faire bin attaintion ; ç'a qu'ai y
« avait des peu tchemins. Nos allins to bale-
« ment ; main tot d'in cô, enne des rués de de-
« vaint s'enfoncé dain enne odgenière, iteniò
« bon, tiaïn tot din cô, crac ! i feu lancié dain
« les airs. Il allé che hà, che hà ! I les oyò à
« fond que railint : El à fotu ! Eh bin ! i montò
« ainco aidé. Tiaïn i redéchandé, i voyé qu'i vlò
« tchoi tchu ennè pière, i bayé in peté say-
« tchait, ay peu i tchoyé de côte. I naïpe ayu
« d'être mà dain mon voiaïdge aérien que de
« pièdre mai pipe, ai peu de faire in aïroc en
« mai blòde. » I l'ay lèchie dire, main i ne sais
trop s'ay fà le craire.

Stu qu'n'a pe de bô.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courchapoix. — Le 2 juillet à 2 h. pour
s'occuper de l'assistance publique.

Epauwillers. — Le 2 après l'office pour
remplacer un conseiller, statuer sur une de-
mande d'échange de terrain.

Fontenais. — Le 2 à 2 h. pour passer les
comptes, nommer la commission de santé, ven-
dre des terrains.

Grandfontaine. — Le 2 à 2 heures pour
voter le règlement d'assistance.

— *Assemblée paroissiale* à 3 heures pour
passer les comptes.

Noirmont. — Assemblée paroissiale le 2
après l'office, pour passer les comptes, fixer le
traitement du vicaire.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 9
après l'office pour passer les comptes, s'occu-
per du traitement du sacristain et de la grange
de la cure.

Soubey. — (1^{re} section) Le 9 à 3 heures
pour passer les comptes, statuer sur une vent e
et s'occuper des frais d'hydrante.

Çà et là

Les empoisonneuses de Hongrie. — Le
tribunal de Temesvar est saisi, en ce moment,
d'une épouvantable affaire d'empoisonnement.
Onze femmes sont accusées d'avoir empoison-
né leurs maris. Une douzième coupable est
morte pendant l'instruction, après avoir fait des
aveux complets.

Trois hommes seulement sont impliqués
dans l'affaire, un pharmacien qui vendait les
poisons, un médecin qui délivrait les permis
d'inhumer et un jenne homme nommé Gaga,
complice d'une de ces empoisonneuses. Plus de
trente cadavres ont été exhumés et soumis à
l'analyse à Temesvar et à Budapest. Le nombre
supposé des victimes est de trente ou quarante.

On prévoit que cet affreux procès durera plu-
sieurs jours.